



Pensez-vous que le fumeur soit un criminel (qui s'ignore) ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 25 mai 2011

Bonsoir,

Pensez-vous que le fumeur soit un criminel (qui s'ignore) ?

Pour ma part, après toutes les études menées sur le tabagisme passif, j'y vois un acte de délinquance.

Ex : j'ai le droit de fumer, je suis chez moi, donc vous n'avez rien à me dire. C'est révoltant.

Excellente continuation,

Cordialement,

B.

Réponse :

Il est peut-être excessif de traiter le fumeur de criminel. L'acte de fumer dans les lieux où cela est interdit peut, par contre, être considéré comme criminel au sens défini par le Petit Larousse : contraire aux lois naturelles ou sociales.

Il en va de même de l'acte d'imposer sa pollution tabagique à ceux qui n'ont pas le moyen de s'en protéger : salariés captifs, enfants dans une auto ou chez eux, voire dans le ventre de leurs mamans.